



**OPCM**

Consultation tenue  
à L'Île-des-Sœurs

sur le projet de :  
**une seconde école primaire**

du 17 juin au 16 juillet 2013

---

**NOTES**

présentées par

**M. Marc Touchette BAA-MBA**

07.2013

## AVANT-PROPOS

Je viens vous laisser *quelques notes*, suite aux *présentations d'information*, suivies des *présentations des documents d'opinion* dans le cadre de votre *consultation sur le projet d'une seconde école primaire* pour le secteur de **L'Île-des-Sœurs**, au sein de l'*arrondissement de Verdun – Ville de Montréal*.

Je vous expliquerai, à la section suivante, *le type de présentations* que je remets à l'**OCPM**.

Dans cet *avant-propos*, je veux simplement expliquer à *quel titre* je vous fais cette présentation.



Je suis arrivé à **L'Île-des-Sœurs** en le *06 juin 1980*, donc il y a un peu plus de *33 ans*. J'y ai habité durant environ *7 ans* dans *deux appartements* loués par *Structures Métropolitaines* ; ensuite, dans un *premier condominium* sur la rue *Terry-Fox*, durant *3 ans*, avant de déménager à mon adresse actuelle, soit un *condominium* sur la rue de *La Noue*, où j'ai célébré cette année mon *25<sup>e</sup> anniversaire* de résidence sur cette rue.

En janvier 1993, ma conjointe **Jo-Anne** est venue habiter sur *de La Noue*. En le *14 février 1994*, notre fille **Geneviève** est née, suivie le *04 avril 1997*, de notre seconde fille, **Éloïse**. Nos deux filles ont réalisé leurs *études prématernelles* à la *garderie Montessori* sur l'île, suivie pour chacune d'elles de **7 années** passées à l'*école primaire Île-des-Sœurs*, sur la rue de *Gaspé*, voisine du *centre communautaire Elgar*, où se sont tenues vos séances d'information et de réception des documents, lors de votre présente étude.

J'ai complété des études universitaires aux **HEC-Montréal**, y ayant obtenu un *BAA* et un *MBA*, dans le secteur *du Marketing et des Communications*, suivies depuis cette date d'une carrière d'environ *30 ans* dans ce domaine, incluant *l'enseignement depuis 2000*, à raison de un ou deux cours par session, de cette discipline aux étudiants de l'*Université de Montréal*.

Mais cette carrière en marketing et en communications s'est aussi accompagnée d'une *implication marquée au sein d'autres organismes* ( ex. : des conseils d'administration ) et auprès de la *vie politique montréalaise* : comme **conseiller d'arrondissement** de 2005 à 2009, et qui comprenait entre autres ma présence sur la *Commission de la sécurité publique de l'agglomération de Montréal* ( supervisant le **SPVM** et le **SIM** – Service Incendie de Montréal ), ainsi que comme **commissaire scolaire** de la **CSMB** – Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, depuis novembre 2003.

Au cours des *derniers 13 ans* liés au *domaine scolaire*, j'ai été impliqué dans deux agrandissements de l'école primaire actuelle :

⇒ **celui réalisé vers l'an 2000** : enlèvement de *vieux modules transportables*, issus à l'origine de la *Baie James*, et qui ont largement *dépassé leur durée de vie*. Depuis environ 2 ou 3 ans, de jeunes élèves ou des membres du personnel, *allergiques ou ayant des problèmes respiratoires*, ne peuvent y *suivre des cours ou y enseigner* en raison des **moisissures nombreuses** qu'on y trouve. On remplace ces modules par *une nouvelle addition de 12 classes*, placées à l'arrière et qui servira de nouveau *en 2008*, quand la seconde phase d'agrandissement sera accomplie et se greffera à cet édifice.

Cet agrandissement amène l'école à une *capacité d'environ 700 étudiants*. J'aurai discuté et partagé cet argument avec le *ministre de l'éducation* d'alors, **M. François Legault**. Je suis alors parent et président de l'organisme de participation des parents. Une maman, *Mme Da Silva*, et *moi* aurons mené conjointement ce projet.

⇒ **celui réalisé vers l'an 2008** : ajout de *12 nouvelles classes*, accompagné d'*un gymnase triple* ( qui peut aussi servir en gymnase double ou simple ), plus *un lien* qui relie l'école au *centre communautaire Elgar*. Ce lien, amené d'abord comme idée par *moi*, et ensuite mis de l'avant par *M. Dany Tremblay*, directeur de la **Direction d'Aménagement urbain et des Services aux entreprise – DAUSE** de l'arrondissement, et par *moi* aura contribué à *changer et à améliorer l'échange d'étudiants* entre l'école et la bibliothèque ou le centre culturel et communautaire, en plus d'*ajouter une entrée à l'école* plus près de la rue *Elgar* : ainsi de nombreux parents utilisent maintenant ce débarcadère pour y laisser ou y recueillir leurs jeunes qui fréquentent l'école ! Sans oublier que cette entrée sert aussi à *accueillir plusieurs visiteurs ou utilisateurs* de l'espace triple des nouveaux gymnases ajoutés à la surface de l'école primaire.

## INTRODUCTION

Ayant assisté à toutes les présentations, autant celles d'*information* que celles de *dépôt des opinions* ( sauf la journée où une présentation avait lieu à 13 h, en après-midi ), j'ai eu l'occasion de voir et d'entendre *la majeure partie des gens contre* le projet, de ceux *en faveur* de celui-ci, que de ceux qui *hésitaient entre les deux* et qui se prononçaient donc plus sur des *aspects à surveiller ou à mieux définir* dans cette nouvelle école.

Mais d'abord, un **commentaire** sur la façon d'*accueillir les gens et de gérer ces assemblées publiques* : je dois effectivement souligner – bien que j'ai eu l'occasion de le lui dire à quelques reprises – que *M. Bergeron a présidé de façon exemplaire* ces diverses rencontres composées souvent de gens ayant des *opinions diverses, voire même opposées*, et qui dans le cadre d'autres réunions du même type, **ont souvent manifesté de façon bruyante, agressive** leurs oppositions ou leur côté plus favorable à une projet à l'étude. Ayant été impliqué dans plusieurs dossiers de ce genre – autant comme *conseiller d'arrondissement* que comme *commissaire scolaire*, j'ai dû souvent intervenir pour *calmer les gens* ou, encore, leur demander *d'agir plus correctement*. Dans le cas de votre commission de l'**OCPM**, vous avez très bien mené le jeu et avez succédé à *gagner une attention soutenue des gens* tout en évitant qu'ils tombent dans des comportements extrêmes et condamnables : **BRAVO**, vous avez mérité notre respect.

Dans ce texte que je vous remets, je ne vais pas recommencer à vous *répéter ce qui a été dit, parfois à maintes reprises*, à la commission. Je vais plutôt *ajouter* certains éléments à quelques-uns des témoignages ou *corriger* certains éléments qui ont été cités ou narrés, de temps en temps de façon *erronées* ou *incomplètes* ou *oubliées*. J'ai essayé à ce que ce texte soit *assez court*, lorsque possible. Un titre résumera ici et là la suite de ce qui y est exposé.

## BREF RAPPEL HISTORIQUE

( Ce résumé est très bref et ne donne que quelques éléments du développement de L'Île-des-Sœurs ).

L'Île-des-Sœurs a été rachetée aux sœurs ( religieuses ), qui l'occupaient depuis plus de 200 ans ) vers 1956, par M. Judas Gewurz et son associé. Le prix d'achat était approximativement de **1 000 000 \$**, montant qui fût récupéré vers 1960, alors que le *gouvernement fédéral* ( canadien ) a décidé de construire le Pont Champlain : on a alors versé un montant d'environ **1 000 000 \$** aux propriétaires de l'île afin d'y installer entre autres, la base de pilier pour le début de ce pont.

Quelques années plus tard, les propriétaires de l'île la cède à une *compagnie américaine* sous forme de **bail emphythéotique** de 99 ans et qui viendra à échéance vers 2064. Cette firme américaine confiera la conception d'un plan architectural de l'île à des architectes aussi américains qui élaboreront un plan de développement de l'île ( qui a encore été présenté à **Montréal** au *Centre canadien d'architecture – CCA*, il y a quelques années ) : on louera toute l'île auprès de 45 000 à 48 000 personnes, plus la location à certains types de *commerçants* qui offriront des services à tous ses locataires. C'est aussi à cette époque qu'on confie à un *architecte renommé*, M. Ludwig Mies van der Rohe, la conception de deux éléments majeurs de l'île à cette époque : le **211, rue Corot** ( grand bloc d'appartements en location ) et la **station-service** située au coin des rues Berlioz et boul. Île-des-Sœurs, exploitée durant environ 40 ans par la *compagnie Esso* qui l'a finalement abandonnée vers 2010. Celle-ci a été transformée, par une des compagnies des fils du propriétaire original de l'île, soit M. Sam Gewurz et le fils de l'associé de son père, qui la possède ; depuis environ 2 ans, elle est maintenant louée à l'arrondissement de Verdun et reçoit un centre intergénérationnel, *La Station*, destiné aux personnes d'âge mûr et aux adolescents de l'île.

Aux alentours des années 1975 à 1978, la compagnie *Structures Métropolitaines*, qui gérait tout le *bail emphythéotique* de l'île et qui avait commencé la construction et la location de tous les logements et des commerces de son plan initial pour l'île, a remarqué la popularité d'un nouveau type de propriétés – les *condominiums* – tout en se rendant compte qu'elle était encore très loin de son objectif de 45 000 à 48 000 résidents locataires ( on en comptait alors moins de 6000 ) et qu'elle devait atteindre vers les années 2000. Cette firme américaine entreprit alors les démarches pour continuer de louer ses appartements, ses commerces et ses sites industriels légers jusqu'en 2064, mais aussi pour céder le reste de son *bail emphythéotique* ( elle devait louer les espaces, et non les vendre, jusqu'en 2064, date à laquelle elle devait remettre le tout aux familles Gewurz et de son associé principal ).

C'est donc vers cette période que les propriétaires de l'île – M. Sam Gewurz et son associé – reprirent le développement de cette dernière : *sans rentrer dans tous les détails*, ceux-ci ont développé la plupart des terrains existants et qu'ils possédaient, en compagnie de quelques autres propriétaires qui avaient des terrains comme sur la *Pointe Sud* de l'île ( pensons au groupe financier *Westcliff* ). C'est aussi à cette époque que *la première révision du plan de développement de l'île* a été faite, au cours de laquelle la limite d'occupation de l'île a été ramenée au maximum de *24 000 à 25 000 locataires ou propriétaires résidents*, pour toutes les portions de l'île (incluant donc une transformation probable des sites industriels légers du *chemin du Golf*, dont **le premier édifice de location résidentielle** vient d'ouvrir, en *juin 2013* ).

L'île compte actuellement un peu *plus de 18 000 résidents* et il en reste donc *environ 7000* à venir y résider, probablement au cours des 7 à 10 prochaines années, *si tout va comme supposé* !

Ce court et « *très résumé* » rappel de **l'île moderne** ( depuis 1956 ) vise à rétablir certains propos qui ont été émis sur **la population actuelle et à venir** de *L'île-des-Sœurs*.

## PLAN DES ROUTES ET DE LA CIRCULATION

Le **plan actuel des routes** – lequel a été révisé il y a environ 8 ans par *la réfection des entrées et des sorties* de l'île et l'ajout des *deux premiers carrefours giratoires* ( *Le Carroussel* et celui situé à *l'entrée de l'île*, coin boul. Île-des-Sœurs et chemin du Golf – place du Commerce ) – a été conçu selon le plan original de l'île, donc pour une population de 45 000 à 48 000 résidents.

Comme mentionné par plusieurs personnes, la question des *voitures des parents* qui se rendent présentement à *l'école primaire Île-des-Sœurs*, sur la rue *de Gaspé*, et dont *une petite part* devrait éventuellement se rendre au site du **Triangle** ( nom fictif donné au site proposé pour la *seconde école primaire* ) – on parle probablement d'un **maximum de 60 à 80 voitures** pour cette école de type « *marcheurs* » – ne peut expliquer certains des problèmes reliés à la circulation générale sur l'île.

À titre d'information, à tous les matins « *scolaires* », je laisse *ma fille* à l'école secondaire de Verdun ( juste à l'entrée de l'arrondissement, coin *Gaétan-Laberge* et *Gilberte-Dubé* ) : ça me prend de *08 à environ 12 minutes* de la maison à l'entrée de l'école, vers 08 h 30 le matin. On doit se souvenir que, *contrairement à un autobus scolaire*, je ne fais pas de tournées sur l'île pour amasser les élèves, et que *je quitte vers 08 h 30*, donc un peu plus tard que la période de 07 h 30 à 08 h 30, qui est un peu plus achalandée à certains emplacements sur l'île.

## QUESTION DU STATIONNEMENT DU PERSONNEL

On parle d'environ une *trentaine de places* requises.

À noter que *trois emplacements actuels* sont à envisager : rue de *La Fontaine* ( dont le *stationnement* du parc est quasi vide durant les jours scolaires, donc au moins 15 à 20 places ), sur la rue *Berlioz* ( au moins une *dizaine de places* très près de l'école ) et le *stationnement commercial Le Village*, de l'autre côté du boul. *René-Lévesque*, derrière la **SAQ – Société des alcools du Québec**, un autre *stationnement quasi vide* durant les jours scolaires, donc *surtout utilisé les jeudis et vendredis soirs* de même que *le samedi et le dimanche* par certains clients allant chercher leurs achats de la **SAQ** derrière cette dernière ( des gens qui achète normalement des *caisses de bouteilles* et non pas 3 ou 4 bouteilles ) : encore là, *au moins 15 à 20 places* disponibles. Si on additionne toutes ses places, **on en a plus** que ce qui est *disponible à l'école actuelle* sur la rue de *Gaspé* !

## LE LOT ARCHAMBAULT

Les gens qui ont parlé de ce site ont totalement **oublié de parler** des conditions *fort exigeantes et fort contraignantes* émises par le *Ministère de l'environnement du Québec ( MDDEFP )*. Seulement à titre d'information, celui-ci a obligé l'arrondissement à remplir tout ce site et une grande partie de la Pointe-Sud de l'île de **1 mètre de remblai de qualité** afin de *protéger les marcheurs et utilisateurs sportifs ou amateurs de nature*. Donc tout ceci pour *une utilisation temporaire* : supposons environ 3-4 heures par personne durant 1 ou 2 journées par semaine, en plein air et se déplaçant ( ex. : soccer ou golf ). *Pas pour y loger de jeunes enfants*, âgés de 5 à 11 ans, en pleine croissance, et qui devrait *y passer environ 8800 heures* durant 7 ans ( 180 jours X 7 heures = 1260 X 7 ans = **8820** heures, au minimum, si on considère de 08 h à 15 h, donc *aucun séjour au Service de garde* le matin et / ou le soir ), dans un endroit *fermé – l'école –* ou sur une cour d'école au sein des biogaz ou du méthane.

## AUGMENTATION DES ENFANTS À L'ÎLE vs PLANIFICATION DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN

Plusieurs personnes ont eu des commentaires négatifs sur cet aspect, sans en connaître *l'ensemble des éléments liés à la croissance accélérée des jeunes* depuis un peu moins de 10 ans.

L'île comporte, depuis environ *une trentaine d'années*, un certain nombre de maisons dites « *unifamiliales* », donc isolées, ou parfois semi-détachées ou en type copropriétés ( 4 à 8 maisons environ, attachées les unes aux autres ), où on trouve surtout – pas exclusivement – des familles avec enfants.

Si on compte toutes ses habitations « unifamiliales » de l'île, on atteint un montant d'*environ 500 à 600 enfants*, étudiant *au primaire* à l'île ( plusieurs de ces enfants sont rendus soit au secondaire, au CEGEP ou même à l'université ). Ce nombre d'enfants est celui que l'école actuelle pouvait accueillir avant l'agrandissement de l'année 2000.

Comment sommes-nous **passés de 600 enfants à près de 1300** au *primaire* pour les années à venir, et comment les *administrateurs et politiciens de Verdun* ont-ils fait pour les oublier et ne pas prévoir *les terrains requis* pour ce genre d'école ?

Cette question a été *abordée tout au long du processus*, même avant la mise sur pied de l'étude de l'**OCPM**, sans que de *véritables réponses y soient données*, autres que de critiquer l'administration publique de Verdun ou de Montréal, la CSMB et les promoteurs de l'île.

Je pense qu'une mise au point mérite d'être partiellement faite sur cette question :

- quand je suis arrivé à l'île, il y a 33 ans, on la qualifiait d'une place de **résidences** pour des personnes âgées ou pour de «jeunes *swingers* » sans enfants ! **À NOTER** : je ne faisais pas partie de ces deux clientèles !!! Et à cette période, on a commencé à *planifier une école* avec une capacité d'un peu plus de 200 enfants, ce qui était un *genre d'aberrations* pour plusieurs résidents de cette époque : pourquoi toutes ses places ??? Vous alliez au **Provigo** de l'île ( un au *centre Elgar*, l'autre au marché *Le Village* ) et on y trouvait très peu de produits destinés aux enfants.

Sauf que l'*administration publique* avait, avec les *commissions scolaires françaises et anglaises* de **Verdun**, prévu qu'un nombre d'*environ 500 enfants* pourrait sans doute venir qu'à résider sur l'île, et que la capacité de l'*école primaire Île-des-Sœurs* pourrait accommoder cette **possible** clientèle éventuelle ! Il faut également noter qu'*une bonne partie des résidences* « *unifamiliales* » était et est toujours occupée par *des personnes sans enfant* : jeunes qui ne veulent pas d'enfants ou personnes plus âgées.

- Il y a environ une *douzaine d'années*, un **changement majeur** a été effectué par le *gouvernement du Québec* : face à la question de la *dénatalité*, celui-ci a décidé de *largement accroître l'immigration* au Québec. Aujourd'hui, c'est environ *55 000 personnes* issues de l'immigration qui viennent s'établir au Québec et ceci *principalement à Montréal*, surtout dans l'**Ouest de la ville**, donc sur le territoire couvert par la CSMB ( commission scolaire qui existe depuis 1998 et qui a regroupé les commissions scolaires *francophones* de l'*Ouest de Montréal* ).

Les immigrants reçus depuis ses années viennent de *diverses sources*, dont celles qu'on retrouve en grand nombre à **L'Île-des-Sœurs** : *Europe, Chine, pays de l'Est de l'Europe* comme la *Russie*, le *Mexique*, certains *pays arabes*, etc. Or ces nouveaux résidents viennent de pays où, souvent, *les familles* habitent dans des villes et dans *des logements*, loués ou achetés, dans de *grands édifices* semblables à ce qu'on trouve en partie dans l'île.

Ce **changement majeur**, pris sans doute à juste titre par le *gouvernement du Québec*, n'avait jamais été *prévu ou anticipé* par qui que ce soit, surtout pas au secteur municipal. Et dans le cas de **L'Île-des-Sœurs**, située à quelques pas du *centre-ville de Montréal*, où le *prix des terrains* est rendu aujourd'hui *entre 80 \$ et 120 \$ du pied carré*, où le **nombre d'enfants** étaient très faibles et *sans grande évolution de 1970 jusque vers 1995*, la surprise a été de taille et a vraiment surpris tous et chacun ! On n'a pas fait une *analyse très poussée de la provenance des enfants*, mais je peux vous affirmer, après *plus de 15 ans d'implications importantes* dans le secteur de l'éducation et aussi au niveau de la politique municipale, que plusieurs des enfants actuels du *secteur primaire* proviennent maintenant *des tours de condos et des appartements* dans les édifices de 3, 4 ou 6 étages de *Structures Métropolitaines*.

- Il faut aussi rappeler que les *prévisions du ministère provincial de l'Éducation ( MÉLS )* sont basées sur une période de 5 ans ( on se fie entre autres aux données des naissances qui, 5 ans plus tard, arriveront dans les écoles primaires ). C'est un chiffre qu'on *peut critiquer*, parce que à **court terme**, mais qui, cependant, fait aussi *un certain sens !!!* Pensons à **L'Île-des-Sœurs** : le plan initial de *Structures Métropolitaines et des propriétaires américains* était d'atteindre environ 45 000 à 48 000 personnes vers le début *des années 2000* ; on est actuellement environ **18 000** ! Donc on peut aussi comprendre qu'une *planification à long terme* n'est pas toujours exacte ou indiquée.

## **VITESSE ET SÉCURITÉ PRÈS DE L'ÉCOLE AU SITE DU « TRIANGLE »**

Beaucoup de personnes ont parlé de la *grande vitesse des véhicules* sur l'île ( effectivement **vraie** sur plusieurs sites de l'île ! ). Mais quiconque emprunte les *carrefours giratoires* – dont celui du *Carroussel* à quelques mètres de l'école – verra **soit les enseignes** qui indiquent 25 km / h ( donc plus bas que la vitesse recommandée de 30 km / h près des écoles primaires et secondaires ) ou **expérimentera les conditions inhérentes** à prendre ce carrefour *sans respecter la limite de vitesse* indiquée !

**Un autre commentaire** : un autre personne a mentionné qu'un *homme était décédé des suites d'un accident* dans un *carrefour giratoire près de l'école*. Il faut mentionner, sur cet accident, que c'était au coin du boul. *Île-des-Sœurs* et du *chemin du Golf*, vers 21 h. Le pauvre homme venait

de *manquer son autobus* et s'est mis à courir derrière pour le rattraper à l'intersection. Malheureusement, il a *perdu pied et l'autobus l'a frappé* sans s'en rendre compte, en tournant à cette intersection, où il n'y avait *pas encore de carrefour*, et située *loin de l'école envisagée*. On aurait aussi pu parler de la mort d'une dame, au parc *West Vancouver*, mais là aussi *très loin* des deux écoles primaires, et suite à la perte de contrôle d'un individu au bord du parc.

Je pense que *l'ensemble des recommandations de la commission de l'OPCM* sur les questions touchant autant la *circulation* que le *stationnement* sera bien reçue par l'arrondissement et que celui-ci verra à en *réaliser probablement la majeure partie*, comme elle l'a toujours fait suite à des *recommandations sérieuses* qui lui sont faites par ce genre d'organismes et par *certains citoyens qui ont témoigné à ce sujet* devant vous.

Ayant été sur la *Commission de la sécurité publique de l'agglomération* et connaissant également très bien les gens du *PDQ 16 du SPVM à Verdun*, je sais qu'ils accordent aussi *une importance marquée à la sécurité près des écoles* et qu'ils ont suivi le développement de cette nouvelle école de très près. Celle-ci sera donc également très bien couverte par le *SPVM*.

## **QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS ET DE L'ASPECT GÉNÉRAL DU PARC DE LA FONTAINE**

D'une part, il faut se souvenir que *le terrain* du «*Triangle*» est en grande partie à *l'extérieur du parc de La Fontaine*, et que ce terrain était, jusqu'à il y a environ une dizaine d'années, une *boucle pavée* qui était *la voie de droite* du boul. *Île-des-Sœurs* pour rejoindre le boul. *René-Lévesque*. Donc il n'y avait *aucune grande surface de gazon* ( on retrouve une partie de la *boucle asphaltée* sous ce terrain ) et ceci n'était donc *pas un parc* ou quelque chose s'en approchant. L'*arrondissement de Verdun* avait d'ailleurs considéré ce terrain pour l'**agrandissement 2008** de l'*école primaire actuelle*, mais l'avait refusé à cause de la volonté de faire *un gymnase triple* ).

Plusieurs citoyens se sont plaints que *le soir*, ce parc assez désert les inquiétait. La présence de l'école, à proximité dans le *Triangle*, avec son éclairage, avec des gens la fréquentant *hors des périodes de cours* ( utilisation du *gymnase* ) devrait créer une nouvelle *dynamique positive* pour cet endroit.

La présence de l'école aura un *effet d'entraînement fort positif* pour l'arrondissement, qui aura à cœur *d'accélérer les investissements dans ce secteur* et de bien aménager le parc suite à cette arrivée.

## LA QUESTION DES VÉLOS ET DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Certaines personnes ont parlé de l'importance de la *qualité de vie des élèves* et qu'ils se rendent à l'école en *marchant*, en *trottinette* ou en *vélo*. Sur ce dernier point, certaines personnes ont dit que la **CSMB** devrait faire affaire avec Vélo-Québec. Simplement pour mentionner que **Vélo-Québec** est *déjà impliquée* et qu'elle a fait dernièrement un plan de l'île où on retrouve les pistes cyclables, dont celles pour les jeunes étudiants, des façons de les *rendre plus sécuritaires*, etc. ( *Enjeux et pistes de solution pour l'école Île-des-Sœurs*, janvier 2013, **Vélo-Québec** )

### TERRAIN LEVERT ( BOUL. RENÉ-LÉVESQUE )

**Une surprise de taille pour moi** : résidant de l'île depuis 33 ans, on sait tous que *la sortie la plus problématique de l'île* en termes de *nombre de voitures*, de *vitesse* et de *sécurité* est la portion du boul. *René-Lévesque*, située à l'Est de la rue *Berlioz* : donc la voie passant entre autres vis-à-vis le *concessionnaire d'automobile Gravel* et le terrain *Levert* ! D'une part, pour l'arrondissement, nous avons eu ( je siégeais à la *Commission de Verdun sur la Circulation et les travaux publics* ) plusieurs discussions pour tenter de *rendre plus sécuritaire* cette voie, pour un **nombre restreint d'adultes** qui doivent la traverser pour prendre l'autobus de la **STM**. Pas pour **400 enfants** âgés de 5 à 11 ans et devant la traverser durant **1260 jours** de leur primaire !!!

Également, au *Comité consultatif d'urbanisme de Verdun* ( où je siégeais aussi ), nous **avons refusé** au *groupe Gravel* d'y ouvrir un genre de *café –bistro* destiné à la population, en raison du **risque trop grand pour les automobilistes de réintégrer le boulevard René-Lévesque**, après s'être arrêté pour y acheter un café !!! Ce que le *maire Trudel* savait et qu'il a rapidement mis de l'avant ( la **sécurité** de ce terrain ) pour dire qu'il le rejetait, en plus de son *coût d'acquisition* !

Donc je **ne peux comprendre** que des gens, de *quelqu'allégeance* face à *une nouvelle école primaire* à l'IDS, puissent **recommander ce terrain** pour des jeunes « que tous et chacun semblent aimer » !

## **AUGMENTATION DES RÉSIDENTS ET PROBLÈME DE CIRCULATION**

On a mentionné, à un moment donné, qu'il restait environ **8000 personnes** à s'installer à L'IDS, sur la *Pointe-Sud*. À titre de référence, il reste un peu moins de **7000 personnes** à y venir, dont environ **3000** sur la *Pointe-Sud*. Les autres **4000** iront sur *chemin du Golf* et sur la *Pointe-Nord*.

Les résidents de ces deux derniers projets ( *chemin du Golf* et *Pointe-Nord* ) ne passent *aucunement* dans le secteur du **Triangle** envisagé, incluant le matin à l'heure de pointe.

Quant aux « maisons unifamiliales » à construire sur l'île, il en reste *moins de 20* à ériger, et elles sont toutes **à l'extérieur des sites** qui, le matin, passent par le **Triangle** ( elles sont sur *chemin du Golf*, face au tennis intérieur, ou sur la *Pointe-Nord* ).

## **PONT CHAMPLAIN, ÉCHANGEUR TURCOT ET AUTOROUTE BONAVENTURE**

En terminant, et pour le **déplacement** parfois envisagé des enfants de L'IDS *vers des écoles sur la terre ferme de Verdun* ( *classes d'accueil + si l'école n'est pas construite pour septembre 2014* ).

Ayant siégé, à titre d'élus à la *Ville de Montréal*, durant trois ans sur le *Comité de travail pour la reconstruction de l'échangeur Turcot*, et ayant participé à plusieurs discussions ou comités de travail liés à la *reconstruction du pont Champlain* et de la *réfection de l'autoroute Bonaventure*, je dois émettre des **réserves sérieuses** – voire **insurmontables** – sur tout type de *déplacements des jeunes du primaire* de L'IDS vers *Verdun terre ferme*, et ce au moins *pour les huit à dix prochaines années*, compte tenu des **travaux majeurs** décrits et qui se dérouleront **en parallèle** sur l'ensemble de ces chantiers ( de 2014 à 2022 ou jusqu'à 2024 ) !